



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL PLENIER DE LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES

Réunion du 07 septembre 2023

Monsieur Florent Calvayrac, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques, après vérification de la composition du Conseil en formation plénière, ouvre la séance à 9H03.

Membres présents :

- Florent CALVAYRAC, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques
- Bruno BEAUNE, Directeur-adjoint (à partir de 10h10)
- Yann HARDIVILLIER, co-Directeur chargé des études
- Antoine LAURENT, co-Directeur Recherche
- Véronique GODARD, Responsable administrative
- Violette AGAGAH, Responsable de l'antenne financière

➤ Collège des Professeurs :

- Lazhar BENYAHIA
- Alexandre BROUSTE
- Florent CALVAYRAC
- Benoît CHENAIS
- Philippe DANIEL
- Christophe LEGEIN
- Nicolas PEYROT
- Catherine POTEL
- Dominique PY

➤ Collège des autres enseignants :

- Maud BARRE
- Sébastien BOYAS
- Rémi BUSSELEZ
- Pierre JACOBONI
- Vincent LEIGNEL
- Bertrand LIHOREAU
- James ROBICHON
- Pierre STRZERZYNSKI

➤ Collège des personnels BIATSS :

- Fanny LAUDE-MOLINA
- David PEIGNE

➤ Collège des personnalités extérieures – 1ère catégorie :

- Dominique CARRE

Membres représentés

➤ Collège des autres enseignants :

- Sarah KAKAI représentée par Alexandre BROUSTE
- James ROBICHON représenté par Sébastien Boyas jusqu'à son arrivée à 11h20.

➤ Collège des personnels BIATSS :

- Veyis GUNES représenté par Maud BARRE

➤ Collège des personnalités extérieures – 1ère catégorie :

- Frédéric DUTHON représenté par Florent CALVAYRAC

Florent Calvayrac présente l'ordre du jour :

1. **Approbation du PV du Conseil du 4 juillet 2023**
2. **Renouvellement du Conseil d'UFR le mardi 10 octobre 2023**
3. **Informations diverses (Projet Thélème)**
4. **Campagne d'emploi 2024**
5. **Présentation du calendrier annuel des conseils**

1. **Approbation du PV du Conseil du 4 juillet 2023**

Le procès-verbal du Conseil du 4 juillet est soumis à l'approbation des membres du Conseil. Aucune remarque n'est émise.

23 votants présents ou représentés		
23 votes pour	0 abstentions	0 votes contre
Approuvent à la majorité des voix le procès-verbal du Conseil plénier de l'UFR Sciences et Techniques du 4 juillet 2023.		

2. **Renouvellement du Conseil d'UFR le mardi 10 octobre 2023**

L'arrêté portant sur l'organisation du renouvellement intégral des membres du conseil de l'UFR a été envoyé au SAGJ en vue de sa publication.

Florent CALVAYRAC encourage les membres du Conseil à constituer des listes. Il demande si des réunions sont prévues.

Catherine POTEL confirme que des réunions Professeurs/MCF vont se tenir prochainement.

Florent CALVAYRAC précise que la Direction n'y participera pas.

3. **Informations diverses**

Florent Calvayrac indique que dans le cadre du projet Thélème, il est possible d'obtenir des financements.

Florent Calvayrac annonce qu'un nouveau chargé de projet Thélème sera nommé à Angers suite au départ de Mme Dutertre.

Florent Calvayrac fait part de son point de vue sur l'approche par compétence définie dans le cadre du projet. Il se positionne contre l'élaboration de compétences supplémentaires et des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) au-delà des fiches RNCP sans lien avec les attentes des industriels, l'insertion professionnelle et les effectifs accueillis qui rendent certaines ambitions impossibles à réaliser en pratique vu le manque de moyens.

Florent Calvayrac propose à chaque département de consacrer 12 h à la création d'un cours de L2 ou de L3 disponible en ligne, sur le modèle de ce qui a déjà été fait par le département de géologie. L'objectif est de permettre à des lycéens de se projeter tout en ayant connaissance de la réalité des études à l'université. Il ajoute qu'une stratégie de communication a été définie pour l'UFR ciblant prioritairement les élèves de terminale avant parcoursup.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CÉDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Florent CALVAYRAC fait un point sur le BR2. Il annonce que les EOTP sur fonctionnement classique sont bloqués le temps que le rectorat approuve le budget.

Violette AGAGAH confirme ce point. Le budget « 901Z », qui correspond au pot commun, est épuisé. Un rendez-vous à ce sujet avec la DAF a été programmé.

Philippe DANIEL indique qu'il serait préférable de pouvoir reporter certaines dépenses sur l'année suivante plutôt que devoir dépenser le reste de l'enveloppe sur quelques semaines.

Florent CALVAYRAC rappelle que 12.000 € sont attendus par le biais de la taxe professionnelle.

Violette AGAGAH confirme qu'il va être possible de les dépenser et qu'un second versement devrait intervenir le 5 octobre. En revanche, la date de versement des crédits liés à l'alternance n'est pas encore connue.

Florent CALVAYRAC rappelle que le vote aux élections du CNU a lieu actuellement. Le vote se déroule uniquement par correspondance. Le matériel de vote sera distribué très prochainement et une information sera faite aux personnels concernés.

4. Campagne d'emploi 2024

Florent CALVAYRAC indique que le recensement a débuté en juillet et rappelle que les demandes seront ensuite présentées aux différentes instances consultatives et décisionnaires ainsi qu'à Mme la Rectrice. Le classement établi à l'issue du conseil n'est donc pas définitif.

Florent CALVAYRAC présente les demandes de postes des personnels BIATSS. Il fait part du souhait de la Direction de présenter des demandes de rehaussements de catégorie d'emploi C en B pour les personnels de la scolarité, essentiellement des personnels contractuels, la technicité liée au poste étant avérée.

Véronique GODARD présente la demande de Mme El Mansour d'ouverture de concours interne offert aux bénéficiaires au titre de l'obligation d'emploi. Mme El Mansour bénéficie d'un CDI depuis 9 ans et souhaiterait être titularisée.

Florent CALVAYRAC explique les deux demandes de pérennisations du département d'acoustique sur la masse financière de l'établissement.

Florent CALVAYRAC ajoute qu'une demande d'accueil d'un.e alternant.e en communication (pour un coût d'environ 1000 €) a été formulée.

Florent CALVAYRAC projette le tableau de recensement des postes. Il explique qu'il serait souhaitable d'arriver à un coût total nul pour la composante.

Florent CALVAYRAC demande une précision aux membres de l'IMMM quant à la demande de poste d'ingénieur d'études.

Philippe DANIEL confirme qu'il s'agit bien d'une demande DIALOG faite auprès du CNRS. Il ajoute que le laboratoire a transmis 3 demandes de renouvellements pour des gestionnaires BIATSS du pôle de gestion actuellement en CDD.

Florent CALVAYRAC présente la demande de transformation du poste de MCF (sur support Pénelet) en ingénieur de recherche en soutien aux activités de fabrication de l'équipe « matériaux ». Il ajoute que 2 demandes de pérennisations pour les postes de Mmes Kouévi et Dinsenmayer sur la masse financière de l'établissement ont été formulées.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Florent CALVAYRAC indique qu'une demande de création d'un poste de technicien en biologie a été recensée.

Vincent Leignel ajoute que le poste est demandé en vue d'accompagner le développement de la thématique santé, thématique soutenue par l'établissement et la Métropole.

Florent CALVAYRAC projette le tableau de recensement des demandes de postes des personnels enseignants.

Florent CALVAYRAC présente les 3 demandes de CR (demandes DIALOG) de l'IMMM.

Philippe DANIEL précise que 6 demandes de CR ont été remontées : 3 en physique, 3 en chimie.

Florent CALVAYRAC présente les 3 demandes de MCF de l'IMMM en 28^{ème} section.

Philippe DANIEL apporte des précisions sur les 3 demandes en cours. Il s'agit des postes suivants :

- 1 poste en méthodes spectroscopiques appliquées à la biologie et la santé (un renouvellement sur le support de poste BROTONS suite à une promotion) ;
- 1 poste en chimie analytique pour l'IUT (section 28-31) ;
- 1 poste en analyse multi-échelles de polymères pour l'IUT (un renouvellement suite au départ en retraite de M. Breteau) en section 32-33.

Le poste de physicien expérimentateur en imageries et spectroscopies optiques résolues en temps correspond à une prévision de départ en retraite. Il n'est pas proposé pour la campagne actuelle.

Florent CALVAYRAC présente la demande de MCF du LIUM sur le support de poste de MCF libéré en 2023 par Mme TAHON en traitement automatique de langue naturelle ou de la parole.

Dominique PY ajoute que deux supports de postes de MCF sont aussi à publier ainsi qu'un support d'ATER permanent.

Alexandre BROUSTE présente les deux demandes du LMM :

- Un poste d'intervenant en collaboration avec le département acoustique ;
- Un poste en statistiques.

Alexandre BROUSTE précise que le département souhaite qu'au moins une demande soit remontée.

Florent CALVAYRAC présente les demandes du LAUM. Le poste en aéro-acoustique est demandé en prévision du départ en retraite d'Yves Aurégan, chercheur au CNRS.

Florent CALVAYRAC présente la demande de création de poste de MCF du BIOSSE

Vincent LEIGNEL rappelle le déficit de postes du département et la problématique des effectifs importants d'étudiants en corrélation avec l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires.

Florent CALVAYRAC ajoute que l'obtention de ce poste permettrait de venir appuyer la thématique de recherche sur la neutralité carbone.

Florent CALVAYRAC fait remarquer qu'en l'absence des schémas bulles, il n'est pas possible d'identifier des évolutions dans les statistiques sur les heures supplémentaires. En ce qui concerne les effectifs étudiants, malgré une fluctuation importante des inscriptions actuellement qui rend difficile tout bilan, il semble que la pression soit plus importante sur les départements de STAPS et de biologie alors même que les départements d'informatique, mathématiques, physique, chimie, acoustique, affichent une

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

pression moins importante en heures supplémentaires par enseignant ou enseignant-chercheur. (dans l'ordre).

Vincent LEIGNEL demande des chiffres et des indicateurs stables.

Nicolas PEYROT ajoute qu'il serait souhaitable d'avoir des indicateurs en chiffres absolus en regard de la campagne d'emploi. Il souhaite savoir quels départements ont un taux d'encadrement déficitaire.

Florent CALVAYRAC rappelle que l'état des heures supplémentaires et les indicateurs d'effectifs par départements ont été donnés lors du précédent conseil. Il ajoute que depuis, il n'a pas constaté d'évolution flagrante des effectifs.

Vincent LEIGNEL demande que trois valeurs soient prises en compte : les effectifs, le nombre de postes d'enseignants-chercheurs par département ainsi que les heures supplémentaires.

Nicolas PEYROT indique qu'il lui semble important que le nombre d'étudiants ainsi que le taux d'encadrement soit mis en regard de chaque campagne d'emploi.

Florent CALVAYRAC présente les demandes du STAPS. Il s'agit de 2 demandes de renouvellement de MCF en 74^{ème} section venant compenser une mutation ainsi qu'une promotion. Une demande de création pour accompagner l'ouverture du master en management du sport a également été transmise.

Florent CALVAYRAC informe que les postes de PRAG ont déjà été remontés sous réserve des remarques des membres lors du conseil.

Florent CALVAYRAC propose de transmettre 2 demandes de PRAG en STAPS :

- Un renouvellement (suite au départ en retraite de M. REYNAERT) ;
- Une création.

Nicolas PEYROT explique que lorsque le département a bénéficié d'une dotation du ministère pour la création de 3 postes en STAPS, l'université s'est engagée à compléter le dispositif sur fonds propres afin d'atteindre un total de 5 postes. L'université ayant déjà créé un poste, une dernière création reste donc à financer.

Florent CALVAYRAC indique que 2 demandes de PRAG ont également été transmises en anglais :

- Un renouvellement (suite au départ en retraite de Mme BATES). Un recrutement est en cours sur CDD ;
- Un CDD a été recruté pour remplacer une mise en disponibilité. Une demande de création d'agrégé sera ensuite soumise à la DRH.

Florent CALVAYRAC informe que Mme Chitra MADOMERCANDY puis M. Christophe BUYSE prendront la responsabilité du pôle.

Fanny LAUDE-MOLINA demande si tous les personnels de scolarité (titulaires et contractuels) sont concernés par les demandes de rehaussements de postes.

Florent CALVAYRAC confirme que c'est bien le cas. Un poste sera donc proposé au concours.

Catherine POTEL ajoute que le travail des personnels de scolarité doit être reconnu et souhaite savoir si le critère de l'ancienneté sera retenu au moment de statuer sur les demandes.

Florent CALVAYRAC indique que la commission retiendra probablement ce critère.

Bruno BEAUNE arrive à 10h10.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Maud BARRE pose la question du statut de l'adjointe technique en chimie Flore BOCKONDAS qui remplace actuellement une collègue en cours de réaffectation dans un autre service et dont le contrat est prolongé de 3 mois en 3 mois.

Florent CALVAYRAC indique il faut remonter cette demande dans le cadre de la campagne d'emploi. A coût égal, il n'est pas nécessaire de formuler une demande de création : une information à la DRH est suffisante.

Alexandre BROUSTE demande s'il faut remonter la demande de rehaussement de poste de Mme BOUGARD, secrétaire du département et du laboratoire, lors de cette campagne.

Florent CALVAYRAC explique qu'il faut l'ajouter.

Florent CALVAYRAC propose de classer les demandes. Sans classement, aucun poste ne sera attribué. Il indique que la Direction défendra le classement établi, quel qu'il soit.

Pierre STRZERZYNSKI demande si la Direction a déjà défini un classement.

Florent CALVAYRAC préconise de classer dans les premières demandes les PRAG d'anglais puisqu'ils interviennent dans tous les départements. Il ajoute que le poste de PRAG en STAPS répondrait également à un besoin.

Nicolas PEYROT fait remarquer que la Présidence de l'université demande de rester à coût constant sur l'année. De son point de vue, il est impossible de demander un 1 poste de MCF s'il a été remplacé par un ATER, même si le support a existé l'année précédente.

Florent CALVAYRAC précise que la campagne d'emploi ne sera probablement pas à coût constant et qu'une réunion de négociation interviendra dans un second temps avec la Présidence de l'université.

Bruno BEAUNE ajoute qu'un poste de MCF, s'il a été remplacé par un ATER, reste provisionné en tant que MCF.

Un débat s'engage sur la demande de la Présidence d'avoir une campagne d'emploi à coût constant et sur les pertes de supports de poste occasionnées.

Florent CALVAYRAC propose que priorité soit donnée aux PRAG. Sur la base des effectifs d'étudiants, il propose que les postes en physique et en acoustique ne figurent pas en tête du classement. Il rappelle que le département de biologie avait obtenu un poste l'année précédente.

Florent CALVAYRAC suggère de remonter toutes les demandes.

Nicolas PEYROT indique qu'une demande de création pourra difficilement aboutir si elle n'est pas accompagnée d'un support. Il propose donc d'accompagner toute demande de création d'un support de poste lorsqu'une formation est jugée prioritaire en redéployant des postes au sein de l'UFR.

Florent CALVAYRAC rappelle que la question doit être débattue démocratiquement.

Christophe LEGEIN quitte la réunion à 10h24.

Un débat s'instaure entre les membres sur les critères à prendre en compte pour établir le classement, sur les différences de dotations entre départements ainsi que sur la pression liée aux heures supplémentaires dans certaines formations.

Florent CALVAYRAC suggère de ne pas se saborder étant donné que des redéploiements entre composantes restent envisageables.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Florent CALVAYRAC propose de classer en priorité les PRAG puis le poste d'informatique.

Fanny LAUDE-MOLINA rappelle que des demandes ont déjà été formulées pour les personnels de scolarité ce qui a entraîné des incompréhensions ainsi que du mal-être au travail lorsque les demandes n'ont pas abouti. Elle suggère de mieux communiquer avec les personnels sur ce point et d'accompagner le service. Elle soumet l'idée de ne pas regrouper toutes les demandes ensemble mais plutôt de définir un plan d'action plus stratégique.

Florent CALVAYRAC préconise d'essayer de remonter tous les dossiers. Il demande aux membres s'ils souhaitent classer la demande après celle du département d'informatique.

Yann HARDIVILLIER suggère de classer la demande en premier si les membres estiment qu'elle est légitime.

Bertrand LIHOREAU ajoute qu'il s'agit d'un service commun à l'ensemble des départements.

Florent CALVAYRAC indique que 7 postes sont concernés. Il propose de les classer par ancienneté dans le service. Le coût de la demande est estimé à 70.000 €.

Florent CALVAYRAC propose donc un premier classement :

1. les demandes de PRAG
2. le MCF en informatique
3. les postes BIATSS en scolarité

Sébastien BOYAS précise qu'un besoin plus grand a été identifié en psychologie et que le poste de MCF dans ce domaine doit être remonté en priorité.

Florent CALVAYRAC propose de classer en premier le poste vacant de MCF d'informatique, puis celui de STAPS.

Catherine POTEL demande si la transformation d'un poste d'enseignant-chercheur en IR permettrait de faire baisser le coût pour l'établissement et si cela pourrait entrer en ligne de compte pour établir le classement. Elle précise que le poste correspond à un besoin en recherche et qu'une stratégie a été établie par le laboratoire sur 5 ans en vue de compenser un départ en retraite et la création d'un master en mécanique.

Florent CALVAYRAC explique que le coût est quasiment le même et que selon lui, au vu des indicateurs du département, la demande ne semble pas prioritaire.

Un débat s'instaure sur la pertinence de la transformation du poste de professeur en IR au vu des besoins en enseignants-chercheurs.

En tenant compte des remarques des membres, Florent Calvayrac établit un nouveau classement :

1. BIATSS (scolarité)
2. PRAG STAPS
3. PRAG Anglais
4. MCF informatique
5. MCF de STAPS (Psychologie)
6. MCF en physique

Bruno BEAUNE indique qu'il est demandé de remonter un classement commun BIATSS / enseignants-chercheurs.

Florent CALVAYRAC propose d'ajouter le poste d'IR en acoustique juste après dans le classement. Il rappelle que la demande de poste peut également être transmise au CNRS. Il ajoute qu'un poste figurant plus loin au classement peut tout aussi bien être obtenu.

Rémi BUSSELEZ suggère une permutation avec le poste demandé par le département de mathématiques en collaboration avec l'acoustique afin de proposer un poste du département mathématiques sur le support MCF.

Bertrand LIHOREAU répond que ce poste correspond à un besoin identifié et que sans cela le matériel se retrouverait sous-utilisé.

Alexandre BROUSTE ajoute qu'il ne s'agit pas d'un poste prioritaire. Il précise toutefois que les mathématiciens interviennent régulièrement dans d'autres départements et d'autres composantes, ce qui entraîne beaucoup d'heures supplémentaires.

James ROBICHON arrive à 11h21.

Après un rappel des 6 premières demandes, il est décidé de classer en 7ème position le MCF de STAPS en sciences de la vie.

Un débat s'engage sur le positionnement des créations dans le classement. Aucun consensus ne se dégage.

Florent Calvayrac propose de présenter un classement mélangeant créations et renouvellements. Au vu des commentaires, il suggère de classer les créations à la fin.

Un débat s'instaure sur le fait de retenir ou non le taux d'encadrement et les heures supplémentaires comme indicateurs et sur la pertinence de ces critères en fonction des disciplines.

Après un bref rappel des demandes déjà classées, il est décidé d'ajouter les demandes de créations en fin de classement de la façon suivante :

1. BIATSS (scolarité et IRA)
2. PRAG STAPS
3. PRAG Anglais
4. MCF informatique
5. MCF de STAPS (Psychologie)
6. MCF en physique
7. MCF STAPS en sciences de la vie (création)
8. MCF en biologie
9. PRAG en STAPS (accompagnement DSG)
10. PRAG Anglais (création)
11. IR Acoustique
12. Technicien en biologie
13. MCF en mathématiques – (création) (statistiques)
14. MCF STAPS (création) (management du sport)
15. Les 2 postes BIATSS en acoustique (Alice Dinsenmeyer puis Véronique Kouévi)
16. La demande d'ouverture de concours interne BOE pour Zhor El Mansour

Le classement est soumis au vote des membres.

22 votants présents ou représentés		
20 votes pour	2 abstentions	0 votes contre
Approuve à la majorité des voix la liste proposée pour le renouvellement et la création des postes d'enseignants et enseignants-chercheurs pour la campagne d'emploi 2024.		
Approuve à la majorité des voix la liste proposée pour le renouvellement et la création des postes de BIATSS pour la campagne d'emploi 2024.		

5. Présentation du calendrier annuel des conseils

Florent CALVAYRAC projette le calendrier des prochaines réunions. Un dernier conseil avant le renouvellement intégral des membres se tiendra début octobre. Les groupes et les référentiels horaires REH seront à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H39.

Le Mans, le 09/10/23

La Secrétaire,

Le Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques,

Solène BOULAHIA

Florent CALVAYRAC

Le Directeur de la Faculté
des Sciences et Techniques

Florent CALVAYRAC

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr



Annexe 1 : présentation de la campagne d'emploi



Campagne d'emploi

Personnels BIATSS

LABORATOIRE DEPARTEMENT	GRADE / CORPS	SECTION CNU / DISCIPLINE	PROFIL	CREATION / RENOUVELLEMENT	PRESENTÉE AU CONSEIL DU 04/07/2023	REMARQUES	FICHE DE POSTE ?
IMMIM	Ingénieur d'étude - BAP C		soutien à l'ingénieur responsable de la plateforme laser femtoseconde	Création	OUI	Renforcement d'une équipe/plateform e/plateau technique	ok
	BIATSS	IR	soutien aux activités de fabrication dans l'équipe matériaux	Renouvellement	OUI	support de poste PR Penelet	non
LAUM	BIATSS		perennisation de poste Kouévi	Création	OUI	Perennisation sur fonds propres	non
	BIATSS		perennisation de poste Dinsenmeyer	Création	OUI	Perennisation sur fonds propres	non
BIOSSE	Technicien		Technicien en Biologie	Création	OUI		ok



Campagne d'emploi

Personnels enseignants

LABORATOIRE DEPARTEMENT	GRADE / CORPS	SECTION CNU / DISCIPLINE	PROFIL	CREATION / RENOUVELLEMENT	PRESENTE EAU CONSEIL DU 04/07/20 23	REMARQUES	FICHE DE POSTE ?
C	CR		Physicien(ne expérimentateur/rice en physique des phénomènes ultra-rapides de la matière condensée et de la physique du solide à différentes échelles spatiales. Interaction lumière-matière (domaines visible, NIR, THz et rayons X) ; spectroscopie non-linéaire ultra-rapide ; spectroscopie térahertz e/ou spintronique	Création	OUI		Profil de poste
	C		Plasmonique	Création	OUI		Profil de poste
	C		Étude théorique et numérique de la dynamique de spins, de charges et de phonons et leurs couplages en	Création	OUI		Profil de poste
EC	MCF	28	Méthodes spectroscopiques appliquées à la biologie et à la santé	Renouvellement	OUI	poste vacant après promotion PR	Profil de poste
	EC		Physicien ne expérimentateur, rice en physique de la matière molle appliquée aux nanosciences et/ou à la biophysique, utilisant les imageries et spectroscopies optiques (linéaires et non linéaires) résolues en temps et/ou les très grands instruments de recherche (Synchrotrons, XFEL, sources neutrons, ...)	Création	OUI	départ en retraite à venir	ok
EC	MCF	28	Analyse multi-échelles de macro-micro-nano objets polymères et étude de leur devenir dans l'environnement	Renouvellement	OUI	Départ en retraite à venir	Profil de poste



Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Campagne d'emploi

Personnels enseignants

LABORATOIRE DEPARTEMENT	GRADE / CORPS	SECTION CNU / DISCIPLINE	PROFIL	CREATION / RENOUVELLEMENT	PRESENTEE AU CONSEIL DU 04/07/2023	REMARQUES	FICHE DE POSTE ?
LIUM	EC		Traitement automatique de la langue naturelle (TALN) ou de la parole (TALP)	Renouvellement	OUI	poste de PR libéré en 2022	ok
	Enseignant contractuel			Renouvellement	OUI	poste vacant - disponibilité	non
	Enseignant contractuel			Renouvellement	OUI	poste vacant - disponibilité	non
	EC		Probabilités / Statistiques / Partenariat avec l'acoustique	Création	OUI		ok
LMM		26	IRA/ Statistique / Actuariat / Collaboration avec le dept d'acoustique	Création	OUI		
	EC			Création	OUI		ok



Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Campagne d'emploi

Personnels enseignants

LABORATOIRE DEPARTEMENT	GRADE/ CORPS	SECTION CNU/ DISCIPLINE	PROFIL	CREATION/ RENOUVELLEMENT	PRESENTEE AU CONSEIL DU 04/07/2023	REMARQUES	FICHE DE POSTE ?
LALIM	BIATSS	IR	soutien aux activités de fabrication dans l'équipe matériaux	Renouvellement	OUI	support de poste PR Penelet	non
	BIATSS		perennisation de poste Kouévi	Création	OUI	Pérennisation sur fonds propres	non
	BIATSS		perennisation de poste Dinsenmeyer	Création	OUI	Pérennisation sur fonds propres	non
	EC	MCF	Aéroacoustique	Création	OUI	prévision d'un départ en retraite	non
BIOSSE	EC	MCF	Biologie et physiologie des organismes photosynthétiques	Création	OUI		ok
	BIATSS	Technicien	Technicien en Biologie	Création	OUI		ok
STAPS	EC	MCF	Psychologie	Renouvellement	NON	support C. Forestier (mutation)	ok
	EC	MCF	Sciences de la vie	Renouvellement	NON	support S. Durand (promotion)	ok
	EC	MCF	Management du sport	Création	NON	accompagnement pour l'ouverture du Master MS	ok

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

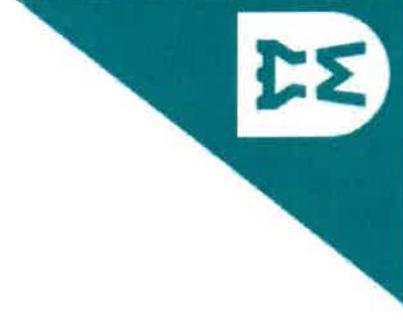
www.univ-lemans.fr



Campagne d'emploi

PRAG

LABORATOIRE DEPARTEMENT	GRADE / CORPS	SECTION CNU / discipline 2nd degré	PROFIL	CREATION / RENOUVELLEMENT	Présentée au Conseil du 04/07/2023	REMARQUES
STAPS	PRAG / CRPE	EPS	Education et motricité (1)	Renouvellement	NON	Départ en retraite
	PRAG / CRPE	EPS	Education et motricité (2)	Creation (sur DSG)	NON	
pôle anglais	PRAG / CRPE	anglais	non spécialistes scientifiques	Renouvellement	oui	Départ en retraite
	PRAG / CRPE	anglais	non spécialistes scientifiques	Création	NON	Disponibilité



Le Mans Université

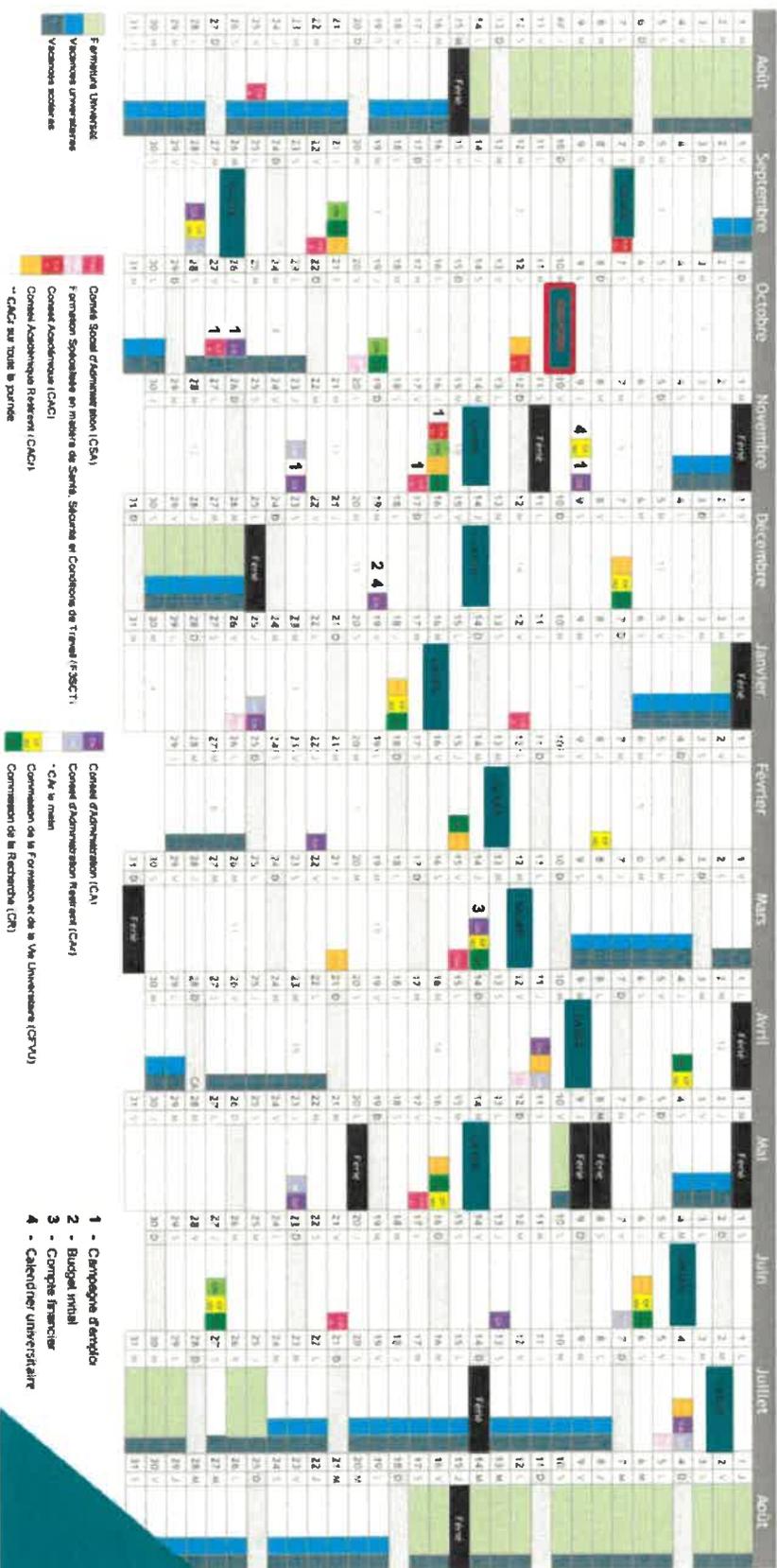
Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Prochaines réunions

Calendrier des Commissions et des Conseils pour l'année universitaire 2023-2024

Mai le 6/30/2023



Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr



